



Pour assurer l'avenir
Conservation · Éducation · Horticulture



Questions et Réponses

1 Quelle est la mission de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière ?

La mission de la Fondation est de préserver et de mettre en valeur le Domaine Joly-De Lotbinière, un site patrimonial unique, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice des générations présentes et futures. Plus particulièrement, la Fondation poursuit ses activités dans les quatre volets suivants :

- En **conservation** : Sauvegarder les patrimoines naturel et historique de la Pointe Platon par divers projets de mise en valeur et par des pratiques environnementales exemplaires et novatrices.
- En **éducation** : Favoriser la découverte et l'apprentissage par le déploiement du programme éducatif qui vise une meilleure responsabilisation vis-à-vis l'environnement, le patrimoine et la culture.
- En **horticulture** : Améliorer la collection de végétaux par divers travaux d'expérimentations horticoles. Développer et partager une expertise dans le domaine.
- En **tourisme** : Valoriser et promouvoir le Domaine tant au plan national qu'international grâce aux services d'accueil, d'animation et de communication.

2 Pourquoi faire un don ?

Bien que la Fondation reçoive une aide annuelle au fonctionnement du *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec* pour réaliser sa mission et son plan d'action, elle doit générer des revenus autonomes représentant jusqu'à 71 % de son budget annuel. Ainsi, pour atteindre ses objectifs de conservation, d'éducation et de mise en valeur, la Fondation a besoin de l'appui financier du grand public, des entreprises et des fondations, de même que celui des organismes publics et privés.

Il y a cinq ans, la Fondation a créé un fonds de dotation permanent où, à chaque année, seuls les intérêts du montant investi sont utilisés pour la réalisation de sa mission et de son plan d'action.

3 Pourquoi il est important de donner maintenant ?

Il est important de donner maintenant car la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière bénéficie présentement et ce, **jusqu'au 13 mars 2009**, du programme *Placements Culture* du *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec*. Ce programme d'aide vise à encourager les individus, les entreprises et les fondations à donner encore plus généreusement car **le gouvernement du Québec s'est engagé à doubler le montant des dons reçus**.

Quelle que soit votre contribution, votre appui nous est précieux car chaque don fait et fera la différence. En soutenant financièrement la présente campagne, vous contribuez non seulement à la préservation de ce joyau du patrimoine national mais aussi, à en assurer la pérennité pour le bénéfice des générations futures.

Questions et Réponses

4 Quel est l'objectif financier de la campagne de financement ?

L'objectif de la présente campagne est de créer un fonds de dotation de 340 000 \$ (trois cent quarante mille dollars) d'ici le 13 mars 2009. De ce montant, 170 000 \$ proviennent des dons des individus, des entreprises et des fondations; et l'autre 170 000 \$ est la contrepartie que le gouvernement du Québec s'est engagé à verser par son programme *Placements Culture*.

5 Les dons feront-ils l'objet d'une reconnaissance particulière ?

Certainement. La Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière offre un programme de reconnaissance aux donateurs individuels ou corporatifs en fonction de l'importance des dons souscrits. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau suivant :

Programme de reconnaissance pour les donateurs					
	50 \$ à 249 \$	250 \$ à 499 \$	500 \$ à 999 \$	1 000 \$ à 1 999 \$	2 000 \$ à 4 999 \$
Reçu pour fins d'impôt (20 \$ et plus)	•	•	•	•	•
Mention dans le rapport annuel (sauf pour les dons anonymes)	•	•	•	•	•
Invitation aux inaugurations	100 \$ et plus	•	•	•	•
Inscription au tableau des donateurs	•	•	•	•	•
Billet de faveur pour visiter le site		1	3	4	5
Un guide de visite du Domaine			•	•	•

De plus, afin de remercier les donateurs majeurs (5 000 \$ et plus) de leur appui, un programme de reconnaissance offrant une gamme de privilèges a été créé. Pour avoir plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nous au 418 926-2462 ou encore par courriel à info@domainejoly.com

6 Qui est invité à contribuer à la campagne majeure de financement ?

Outre la contribution des membres du conseil d'administration et du personnel de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière, nous solliciterons l'appui des Amis du Domaine et des gens du milieu, des entreprises et industries régionales et nationales, des partenaires actuels, des fondations privées, des institutions religieuses, des familles et de toute personne qui désire appuyer la cause de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière.

7 Les dons sont-ils déductibles d'impôt ?

Absolument. Un reçu officiel pour fins d'impôt sera émis pour tout don de 20 \$ et plus. Pour les dons inférieurs à 20 \$, un reçu sera émis sur demande seulement.

Questions et Réponses

8 Peut-on étaler sa contribution sur plusieurs années ?

Dans le cadre de la présente campagne de financement, il est impossible d'étaler votre contribution sur plusieurs années puisque nous avons jusqu'au 13 mars 2009 pour amasser les dons. Par contre, si vous souhaitez étaler votre contribution sur plusieurs années, vous pouvez communiquer avec la Fondation pour connaître les différentes autres possibilités ou façons de donner qui s'offrent à vous.

9 Quel pourcentage de mon don sera consacré au fonds de dotation ?

100 % de votre contribution financière sera placé dans le fonds de dotation et ce qui est unique, le montant de votre don sera doublé par le gouvernement du Québec dans le cadre de son programme *Placements Culture*.

Les contributions recueillies seront placées dans le fonds de dotation permanent de la Fondation où seuls les intérêts des montants investis seront utilisés pour la réalisation de sa mission. Les intérêts générés par le fonds de dotation, versés annuellement, deviendront une source fiable de financement pour assurer l'avenir du Domaine Joly-De Lotbinière.

10 Puis-je faire un don par carte de crédit ?

Oui, la Fondation accepte les dons effectués par carte de crédit *Visa* ou *MasterCard*.

11 Comment peut-on obtenir d'autres renseignements sur la présente campagne de financement et sur la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière ?

En communiquant avec :

Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
7015, route de Pointe Platon, C. P. 1000
Sainte-Croix (Québec) CANADA G0S 2H0

Téléphone : 418 926-2462

Télécopieur : 418 926-2525

Courriel : info@domainejoly.com

Site Internet : www.domainejoly.com